



CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL DE LA CANDELIE

Formulaire de demande d'accès au dossier médical

I - Pièces justificatives **A Fournir**

Afin de garantir la confidentialité des informations médicales concernant votre santé ou celle de la personne propriétaire du dossier, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir les documents cochés :

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité,
- Extrait acte de naissance délivré récemment,
- Photocopie d'un document attestant l'exercice de l'autorité parentale (*livret de famille, jugement ou arrêt rendu, déclaration conjointe*),
- Attestation délivrée récemment par le Tribunal justifiant votre désignation en qualité de tuteur,
- Photocopie d'un document attestant la qualité d'ayant droit (*acte notarié ou acte d'Etat Civil*),
- Photocopie du contrat d'assurance vie dont vous êtes le bénéficiaire.

II - Nature de la Demande **A compléter**

L'ensemble des informations contenues dans votre dossier peut-être consulté ou transmis. Toutefois, il ne vous est pas forcément nécessaire d'accéder à l'ensemble de ces informations. Afin de mieux répondre à vos besoins et de limiter d'éventuels frais de copie, **nous vous demandons de nous préciser la nature des informations auxquelles vous souhaitez avoir accès.**

- Ensemble du dossier médical,
- Parties du dossier correspondant à une hospitalisation ou une consultation particulière,

Veillez préciser le séjour concerné : - la date d'entrée

- la date de sortie

Pièces particulières du dossier :

- Lettre de sortie ou compte-rendu d'hospitalisation
- Compte-rendu opératoire
- Examens d'imagerie
- Compte-rendu des examens d'imagerie
- Compte-rendu des examens biologiques
- Autres, Précisez :

III - Modalité de consultation souhaitée **A compléter**

Plusieurs modalités de consultation du dossier peuvent vous être proposées. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un accompagnement médical est souhaitable lors de cette consultation du dossier, afin de vous aider à mieux comprendre les informations que vous pourrez y trouver.

- Consultation sur place du dossier sur rendez-vous :
 - avec accompagnement par un médecin de l'établissement
 - avec accompagnement par le médecin de votre choix
 - avec remise de copie du ou des documents qui vous seront présentés
- Envoi postal d'une copie du dossier ou de pièces particulières à un médecin désigné par vos soins.
Merci de préciser les nom et adresse du médecin :
- Envoi postal d'une copie du dossier ou de pièces particulières à vous-même.

Date et signature du demandeur